

Languedoc

La prime aux certifications

La campagne démarre prudemment pour l'IGP Pays d'Oc rosé. Très demandés, les vins sous certification environnementale bénéficient d'un bonus sur les prix.

La campagne commence prudemment pour l'IGP Pays d'Oc rosé. Alors que les stocks sont à un niveau très faible du fait de la bonne tenue des ventes au cours de la campagne précédente et de la distillation de crise, les négociations commerciales se finalisent entre producteurs et négociants. « Les vins sont réservés, il reste à se mettre d'accord sur les prix. On espère une petite hausse sur l'IGP Pays d'Oc rosé, qui permettrait de compenser la baisse attendue sur les rouges. Nous tablons sur une stabilité des cours, toutes couleurs confondues. C'est le minimum pour assurer une rémunération correcte à nos adhérents », plaide Didier Boyer, président de la coopérative Les Coteaux de Thongue et Peyne, à Abeilhan.

À la cave de Canet-d'Aude, le directeur Gérard Vidal est en passe de signer les contrats de vente pour les volumes réservés. « Cette année, à la demande de nos clients, nous avons vinifié 40 000 hl de rosé, c'est 10 000 hl de plus que l'an dernier. Les prix sont en léger retrait par rapport à l'an dernier : 82 à 83 €/hl en cinsault et grenache, 80 € en rosé générique. Par contre, les acheteurs accordent un petit bonus pour les certifications environnementales : 5 €/hl pour Terra Vitis, 2 à 3 €/hl pour HVE. C'est un moyen de motiver nos adhérents à se plier à ces démarches, qui deviennent incontournables si l'on veut avoir accès au marché. »

René Vergnes, courtier biterrois, confirme : « Désormais, en IGP Pays d'Oc rosé, tous les vins de marque et MDD sont sous certification



GÉRARD VIDAL, directeur de la cave de Canet-d'Aude. DR

environnementale. Comme les volumes disponibles sont encore restreints, ils bénéficient de meilleurs prix. Quant au marché, il est globalement à l'équilibre, les prix devraient rester stables. »

MICHÈLE TRÉVOUX